

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N°DNCMP/158/T/2017 pour la réalisation des travaux de construction de d'un bloc des soins ambulatoires et un bloc de maternité au Centre de Santé RUSAGAMBA attaché à l'Hôpital MISHIHA.

Date de publication : ...18.../.../2017

Date d'ouverture des offres: ...16.../.../2017

Objet de l'Appel d'Offres

La commune de MISHIHA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la réalisation des travaux de construction d'un bloc des soins ambulatoires et un bloc de maternité au Centre de Santé RUSAGAMBA attaché à l'Hôpital MISHIHA.

La Commune a obtenu un financement de la part de l'Etat Burundais appuyant la politique de la décentralisation en maîtrise d'ouvrage communal à travers le Fonds National d'Investissement Communal "FONIC".

Projets d'investissement communaux : 10 00 009 00 4 21220 11 000 0421 023

La Commune de MISHIHA à l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de construction d'un bloc des soins ambulatoires et un bloc de maternité au Centre de Santé RUSAGAMBA attaché à l'Hôpital MISHIHA.

,signalés précédemment.

Spécification du marché

3. Le présent Appel d'Offres est lancé auprès des entreprises nationales et étrangères établies au Burundi.
4. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.
5. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de **Troismois calendrier**

Conditions de participations

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 55 du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Au Bureau de la Commune MISHIHA

Moyennant le paiement de cent mille (100 000fbu) francs burundais : 50 000fbu sur le compte Général du trésor N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 50 000fbu au compte 51198 02 ouvert à l'INTERBANK au nom de la commune de MISHIHA

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :
-Monsieur l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics,
en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

